

1^{er} Colloque international

Lundi 9 février 2015



Réseau francophone
des agences qualité
pour l'enseignement
supérieur

European Standards & Guidelines (ESG)

Vu du côté agence qualité

Nadine LAVIGNOTTE
*Déléguée scientifique
au HCERES*



Construction du référentiel d'évaluation externe du HCERES

De façon générale:

- Un référentiel d'évaluation externe s'appuie sur la partie 2 des ESG
- Il est fortement dépendant des parties 1 et 3
- Il doit tenir compte des évolutions des ESG, mais aussi de celles du système d'ESR ainsi que de la spécificité des établissements



Construction du référentiel d'évaluation externe du HCERES

Cas particulier dans le cadre de l'AERES/HCERES:

- Une culture de l'évaluation qui a du se construire au fil du temps (non aboutie encore)
- Une évolution du référentiel d'évaluation externe importante depuis la création de l'AERES en 2007
- Une volonté affirmée du HCERES d'accompagner les établissements dans leur démarche d'autoévaluation



Quelques éléments de prise en compte des ESG

Réf 2.1: Prise en compte de l'assurance qualité interne

L'assurance qualité externe doit porter sur l'efficacité des processus d'assurance qualité interne décrites dans la partie 1 des ESG.

Réf 2.2: Conception de méthodologies adéquates

.....les parties prenantes doivent être impliquées dans sa conception (de l'assurance qualité externe) et son amélioration continue

Réf 2.3: Démarches de mise en œuvre

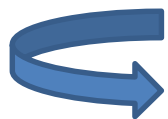
...Les démarches d'assurance qualité externes...incluent une autoévaluation ou démarche équivalent



Proposition de questions à débattre aujourd'hui

Autour de la question centrale:

Est-ce que les agences d'évaluation externe atteignent bien les objectifs qu'elles se fixent et que les ESG leur fixent?



L'évaluation externe est-elle un levier pour diffuser en interne une culture de la qualité?



L'évaluation externe tient-elle compte de l'évolution des pratiques des établissements en matière de démarche qualité?